

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B. P.6009 - 45018 Orleans Cédex - Tél.: (38)66.06.60



6138 RM



RECHERCHES PRELIMINAIRES
DE SITES POUVANT CONVEXIR A LA
CREXTION DE **DECHARGES** CONTROLEES
D'ORDURES **FENAGERES** DANS
LES CANTONS DE MONT'EDY, STENAY,
FRESNES EN WOEVRE, VIGNEULLES LES
HATTONCHATEL, CLERMONT EN ARGONNE
ET VAUCOULEURS (MEUSE)

J.MARCER

(Extraits du rapport)



Service géologique régional NORD - EST

Le Longeau. Rozérieulles - 57160 Moulins-lès-Metz

Tél.: (87) 60.31.45

RECHERCHES DE SITES

pour dépôts d'ordures ménagères

Dans le cadre du schéma départemental, un secteur de collecte doit **satisfaire** aux possibilités d'un camion benne et de son équipe.

Un **camion** spécialisé peut ramasser les déchets de 8 000 personnes environ. En milieu **rural**, pour permettre de longs rayons d'action, **des bennea de grand volume** sont à recommander, surtout lorsque les dépôts ou les transferts sont **éloignés** des centres.

Un traitement en décharge contrôlée et **d'autant** plus économique que **les** quantités traitées sont importantes. Pour **moins** de 2 500 habitants **il** serait onéreux de vouloir installer un système permanent.

De cette étude partielle, sur **Les** emplacements possibles de décharges contrôlées **dans** le département, on **peut retenir** pour chacun des **cas**, les observations suivantes :

■ **MONTMÉDY**, l'emplacement est très excentré, on ne peut penser y rattacher **STENAY**, ni **DUN** et **DAMVILLERS**

▽ **STENAY**, **les sites** sont très éloignés également.

■ **VIGNEULLES** et **FRESNES**, le site d'**HATTONVILLE** doit **pouvoir** coavancer **aux** deux cantons, qui seront **desservis par la même** équipe.

■ **VAUCOULEURS**, **un** des sites peut satisfaire à cette **ville** et au **canton** de **GONDRECOURT**

○ **CLERMONT** le site de **la ferme de la Grange le Comte** peut être utilisé momentanément. **Il se** trouve au centre du secteur collecté.

Une proposition de loi **sur les** déchets urbains actuellement déposée à l'Assemblée Nationale, donnera **plus d'éléments sur les** conditions de récupération et de traitement de ces matières. Des regroupements importants sont à **prévoir**, **des reprises sur** gros véhicules peuvent donc **être** à présent étudiées.

.../...

Une étude entreprise actuellement par la Chambre de Commerce sur les quantités et qualités de déchets industriels, doit permettre de conjuguer recyclage, triement et regroupement des déchets urbains et industriels.

Bar-le-Duc , le 19 juin 1975

l'INGENIEUR DES TRAVAUX DES EAUX ET FORETS



G. CLESSE.

1 - PROBLEME POSE

Dans le cadre d'un projet de schéma départemental de collecte et de traitement des ordures ménagères, la Direction Départementale de l'Agriculture de la Meuse a demandé au Service Géologique Régional Lorraine (B.R.G.M.) de rechercher des sites favorables à l'exploitation de décharges contrôlées d'ordures ménagères.

Les prévisions (population, volume) à l'horizon 1985 pour les secteurs concernés s'établissent ainsi :

• Canton de MONTMEDY	: 7 200 habitants 1 500 tonnes/an 2 200
• Canton de STENAY	: 8 800 habitants 2 200 tonnes/an 2 100
• Cantons de FRESNES EN WOEVRE et VIGNEULLES LES HATTONCHATEL	: 8 000 habitants 1 500 tonnes/an 2 000
• Canton de VAUCOULEURS	: 6 400 habitants - 1 900 tonnes/an
• Canton de CLERMONT EN ARGONNE	: 4 700 habitants 1 500 tonnes/an

L'objectif fixé est donc de sélectionner plusieurs zones favorables, en tenant compte des surfaces nécessaires et de la vulnérabilité, souterraine, exploitées ou non.

A partir de ces données, nous avons étudié 15 sites, sur l'ensemble des secteurs, sans tenir compte, au niveau de ces recherches préliminaires, de considérations d'ordres techniques ou économiques, hormis les facilités d'accès et la distance séparant le chef lieu de Canton aux différents emplacements répertoriés.

Nous n'avons retenu, aucun des dépôts d'ordures ménagères actuellement exploités par les communes (cf. annexe). Leur situation étant en général déplorable ; réalisés généralement sur des terrains perméables au voisinage immédiat des agglomérations, ils présentent des risques certains de pollution, non négligeables et créent des nuisances pour les eaux souterraines et pour l'environnement.

2 - CRITERES DE CHOIX DES EMBLEMENTS

La recherche de sites pour les dépôts d'ordures ménagères est conditionnée' par un certain nombre de facteurs, limitant sensiblement les possibilités de choix, car il est rare de rencontrer sur une surface restreinte l'ensemble des critères retenus. Dans le cas présent, les emplacements trouvés, présentent les conditions suivantes :

- a) Géologie = substratum imperméable
- b) Hydrogéologie = emplacement à l'écart des formations aquifères
- c) Hydrographie = emplacement éloigné de cours d'eau où d'axes d'écoulement superficiel importants
- d) Topographie et caractères géotechniques = sites plats ou peu penchés - terrains stables
- e) **Etat** du site = terrain éloigné des grands axes de communication et des sites offrant un intérêt touristique
- f) Accessibilité = sites facilement accessibles
- g) Isolement = éloignement maximum de tout lieu habité, et des captages A.E.P.

3 - SITUATION GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE DE LA ZONE D'ETUDE.

Pour chacun des secteurs **noas** dmmons ci-après, les caractéristiques géologiques et hydrogéologiques **somaltres**.

A) CANTON DE VAUCOULEURS

GEOLOGIE :

Quaternaire : Grouine, alluvions récentes et anciennes

Crétacé (Valanginien): Plaquettes et grains de limonite (5/10m)

Portlandien : Calcaires du Barrois, composé de calcaires
carriés et lithographiques (100 m)

Kimméridgien : Supérieur - Marnes bitumineuses à Exogyres
supérieures (45 m)
Calcaires blancs supérieurs (10 m)

Moyen - Marnes à Exogyres moyennes (15 m)

Inférieur - Calcaires blancs inférieurs (12m)
Marnes à Exogyres inférieures (12
+-----
Calcaire rocailleux (12m)

Oxfordien supérieur : Calcaires à Astartes et marnes (30 m)
(séquanien supérieur) Oolithe de la Mothe (15 m)
Calcaire gris (15 m)
Alternances de calcaire-et marne (30 m)

Ensuite on trouve l'Oxfordien moyen composé d'un calcaire blanchâtre à pâte fine dit "Calcaire à chaux" (110 / 140 m).

Les sites retenus, se situent, sur les marnes à exogyres inférieures du Kimmérien inférieur.

HYDROGÉOLOGIE :

Les principaux niveaux aquifères sont les suivants :

- Les alluvions récentes de la Meuse
- La nappe du Portlandien (calcaires du Barrois)
- Les calcaires blancs du Kimmérien supérieur
- Le calcaire à Astartes de l'oxfordien supérieur et de l'oolithe de la Mothe.

B) CANTONS DE FRESNES EN WOEVRE ET DE VIGXEULLES LES HATTONCHATEL

GÉOLOGIE :

Oxfordien moyen (120 m)

Il s'agit d'alternances de calcaires coralliens et oolithiques et de marnes et argiles blanchâtres.

Oxfordien inférieur (50 m)

- Calcaire oolithique ferrugineux
- Terrain à Chailles

Callovien (240 m environ)

Il s'agit des "argiles de la Woèvre)
(Les sites retenus se situent sur cette formation).

HYDROGÉOLOGIE

L'horizon aquifère, le plus important est le calcaire à oolithes ferrugineuses de l'oxfordien moyen.

Nous mentionnons aussi, l'aquifère des alluvions anciennes, situé

dans la région Manheulleç - Ville en Woèvre.

C) CANTON DE CLERMONT EN ARGONNE

Quaternaire :

Alluvions calcaire de l'Aire

Crétacé supérieur (Cenomanien) (70 m)

Il s'agit de la gaize, roche siliceuse légPre et poreuse

Crétacé inférieur

(Albien)

Argiles du Gault. (25 m)

Sables verts (Sm)

Jurassique

(Portlandien -) (70 m)

Ce sont des alternances de calcaires lithographiques et de marnes

Kimméridgien supérieur (25m)

Alternances de bancs calcaires blanchâtres, lumachelliques
et de niveaux marneux.

Kimméridgien moyen (12 m)

Alternances de niveaux calcaires et d'intercalaires marneux.

Les sites retenus se situent sur les argiles du Gault de l'Albien.

HYDROGEOLOGIE :

Les principaux aquifères sont :

- La Gaize 'du Cénomanién (crétacé supérieur)
- Les sables verts de l'Albién (crétacé inférieur)
- Les calcaires portlandiens
- Les calcaires et marno calcaires du Kimméridgién supérieur et moyen

D) CANTON DE STENAY

GEOLOGIE :

Quaternaire :

Alluvions de la Meuse et limons

~~Oxfordien inférieur~~ :

'Terrain à Chailles- Argiles (15m)

~~Callovien~~ (240 m environ)

Argiles de la Woèvre

Bathonien supérieur et moyen (20 m environ)

Il s'agit de la Dalle d'Etain, calcaire oolithique et rocailleux, avec passées marneuses.

Les sites retenus sont implantés, sur les argiles de la Woèvre.

E) CANTON DE MONTMEDY.

GEOLOGIE

Quaternaire :

Limons

Alluvions modernes de la Chiers

Bajocien moyen et inférieur (35 m)

Calcaire à Polypiers avec à la base **2** m de grès marneux minéralisé.

Toarcien

Marnes et schistes de Grandcourt (**40m**)

Ce sont des argiles et marnes gris bleu avec rognons calcaires, passant à la base à des schistes bitumineux, papyracées avec nodules phosphatés.

Eliensbachien

(Domérien supérieur -) (**50 m**)

C'est le macigno d'Aubange, complexe **de** marne et grès argileux, **brun** jaune à filets ferrugineux.

On trouve ensuite le macigno de Messmcy, semblable au précédent, **il** est cependant moins ferrugineux, et plus **riche** en lumachelles.

Le seul site implanté, se situe sur **la** formation argileuse du Toarcien

HYDROGEOLOGIE

Les aquifères issus de ces formations sont les suivants :

- Alluvions de la Meuse (Quaternaire)
- **Les** calcaires coralliens et **oolithiques** du Bajocien moyen et **inférieur**.

. Le Macigno d'Aubauge et de Messancy dont sont issues quelques sources AEP.

EXAMEN DES SITES PROPOSES

Les 15 sites ayant fait l'objet d'une reconnaissance préliminaire et paraissant à priori favorables à l'implantation d'une décharge se répartissent ainsi :

- Canton de VAUCOULEURS	3
- Canton de VIGNEULLES LES HATTONCHATEL	2
- Canton de FRESNES EN WOEVRE	3
- Canton de CLERMONT EN ARGONNE	4
- Canton de STENAY	2
- Canton de MONTMEDY	1

Tous, sont situés sur un substratum imperméable, éloignés des agglomérations et facilement accessibles.

Leur fiche signalétique précise les caractéristiques principales de chacun d'eux.

ANNEXES :

1 - CANTON DE VAUCOULEURS
2 - CANTON DE VIGNEULLES LES HATTONCHATEL
3 - CANTON DE FRESNES EN WOEVRE
4 - CANTON DE CLERMONT EN ARGONNE
5 - CANTON DE STENAY
6 - CANTON DE MONTMEDY
7 - LISTE DES PRINCIPAUX DEPOTS D'ORDURES EXPLOITES ACTUELLEMENT ET NON RETENUS